

Belgium-Mons: Sewage-treatment plant construction work

OJ S 211/2021 29/10/2021

Contract notice**Works****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Intercommunale IDEA

Postal address: Rue de Nimy, 53

Town: Mons

NUTS code: BE323 Arr. Mons

Postal code: 7000

Country: Belgium

Contact person: Madame Caroline Decamps

E-mail: info@idea.be

Telephone: +32 65375711

Internet address(es):Main address: <http://www.idea.be>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/152/LH/2012>

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

Additional information can be obtained from another address:

Official name: Intercommunale IDEA - DER

Postal address: Rue de Nimy, 53

Town: Mons

NUTS code: BE323 Arr. Mons

Postal code: 7000

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Alain Dambreme (partie génie civil) Patrick Dejonckheere (partie électromécanique)

E-mail: info@idea.be

Telephone: +32 65375711

Internet address(es):Main address: www.idea.be**I.4. Type of the contracting authority**

Other type: Intercommunale

I.5. Main activity

Other activity: Développement Economique et Aménagement du Coeur du Hainaut

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

LA LOUVIERE - Station d'épuration de Trivières - Extensions et aménagements
Reference number: AC-119-2

II.1.2. Main CPV code

45252100 Sewage-treatment plant construction work

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

voir II.2.4

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE323 Arr. Mons

Main site or place of performance: LA LOUVIERE

II.2.4. Description of the procurement

OBJET DU MARCHÉ

L'entreprise a pour objet l'extension de la station d'épuration de Trivières (de 19000 à 40000 EH). Elle comprend notamment la construction d'une deuxième ligne de traitement, d'une nouvelle ligne de traitement des eaux d'orage et d'une nouvelle installation de traitement des boues.

DESCRIPTION DES TRAVAUX

L'entreprise comprend tous les travaux, fournitures et main d'œuvre nécessaires en vue de la mise à disposition du Maître de l'Ouvrage, d'une installation parfaitement en ordre de marche dès la réception provisoire.

A. TRAVAUX PREPARATOIRES

- Les travaux préparatoires comprennent : les états des lieux, les collectes des instructions et renseignements auprès des différentes administrations, les demandes de raccordements à l'électricité, l'eau et le téléphone, les impétrants, les levés topographiques complémentaires, les essais de sols complémentaires, l'évacuation des déchets et décombres sur des terrains et/ou les décharges agréés aux frais de l'entreprise, ...etc.

B. TRAVAUX DE GENIE CIVIL

- Les terrassements de déblais, remblais, les nivellements, blindages, rabattement,...
- Tous les travaux et fournitures pour la réalisation des ouvrages de génie civil et des bâtiments techniques ;
- La réalisation des travaux de voiries et aménagement des abords, égouttages, rejets, plantations, ensemencements ...

C. TRAVAUX D'ELECTROMECHANIQUE

Tous les travaux et fournitures pour la réalisation des équipements électromécaniques au niveau :

- des ouvrages de traitement des eaux existants
- des nouveaux ouvrages de traitement des eaux

- du traitement des boues..

D. TRAVAUX ELECTRIQUES

Comprennent notamment :

- les tableaux de commande, de régulation et de protection des installations,
- les câblages,
- les essais et réceptions des tableaux HT et BT.

Remarque : le service gestion des automatismes de l'IDEA-Hennuyère, assure la programmation de l'ensemble des MLU et des PLC et l'injection des programmes dans les MLU et PLC.

E. DIVERS

Sont également à charge de l'entreprise, notamment :

- Les visites du service incendie ;
- Les essais d'aération ;
- Les essais de bruit ;
- Les mesures de performances (traitement des eaux, des boues et de l'air) ;
- L'établissement des documents d'exécution des travaux : la liste des moteurs et de leur consommation, les fiches techniques, les mesures, les schémas électriques, la liste des entrées-sorties ;
- Les interventions durant la période de garantie, en cas de défaut aux installations ces interventions s'effectuent dans les 24 heures suivant la demande du Maître de l'Ouvrage ;
- Le contrôle final des équipements, dans les quinze jours calendrier précédant le jour d'expiration du délai de garantie ;
- La formation du personnel d'exploitation .

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 21

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

* Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le candidat atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 et aux articles 61 à 63 de l'arrêté royal du 18 avril 2017.

Cette déclaration sur l'honneur implicite vaut également pour les causes d'exclusion pour lesquelles les documents ou certificats ne sont pas gratuitement accessibles pour l'adjudicateur par le biais des banques de données électroniques. Lorsque le candidat se trouve dans un cas d'exclusion et qu'il fait valoir des mesures correctrices conformément à l'article 70 de la loi, la déclaration implicite sur l'honneur ne porte pas sur les éléments qui ont trait au motif d'exclusion concerné. Dans ce cas, il produit dans son offre la description écrite des mesures prises.

Dans les 20 jours qui suivent la date ultime de réception des candidatures, l'adjudicateur vérifiera la situation des candidats sur le plan des dettes sociales et fiscales et ce, sur base des attestations disponibles gratuitement via les applications électroniques accessibles. seule la situation des candidats entrant en considération pour la sélection sera vérifiée à l'issue de l'analyse au regard des autres causes d'exclusion visées à cet article.

* Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Pour satisfaire à la sélection qualitative, les soumissionnaires doivent justifier d'une agrégation d'entrepreneur (loi du 20 mars 1991) comme précisé ci-dessous :

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Les travaux sont rangés dans la catégorie :E classe 8 sur base du devis estimatif.

Agrégation requise: E (Entreprises de génie civil), Classe 8

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Pour satisfaire à la sélection qualitative, les soumissionnaires doivent justifier d'une agrégation d'entrepreneur (loi du 20 mars 1991) comme précisé ci-dessous :

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Les travaux sont rangés dans la catégorie :E classe 8 sur base du devis estimatif.

Agrégation requise: E (Entreprises de génie civil), Classe 8

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 07/12/2021 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 02/12/2022

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 07/12/2021 Local time: 10:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Les délais mentionnés dans l'avis de marché sont donnés à titre indicatifs. Pour les délais d'exécution, il faut se référer au CCH.

Le délai total d'exécution total est constitué de 4 délais d'exécution partiels successifs.

DÉLAI 1 DE RIGUEUR : 90 JOURS CALENDRIER – DOSSIER TECHNIQUE DE CONSTRUCTION

DÉLAI 2 DE RIGUEUR : 435 JOURS CALENDRIER MAXIMUM – CONSTRUCTION DE LA STATION D'ÉPURATION

Les soumissionnaires sont invités à spécifier la durée du délai 2. A défaut, il sera pris la valeur maximale du délai, soit 435 jours calendriers.

DÉLAI 3 : 45 JOURS CALENDRIER – PROGRAMMATION DES ÉQUIPEMENTS

DÉLAI 4 : MINIMUM 60 JOURS CALENDRIER – MISE EN SERVICE DES INSTALLATIONS

Visite du site requise et ne pas participer à la visite du site engendre la nullité de l'offre:

Une attestation de visite des lieux est obligatoire à la validité des soumissions.

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4. Procedures for review**VI.4.1. Review body**

Official name: CONSEIL D'ETAT

Postal address: Rue de la Science, 33

Town: BRUXELLES

Postal code: 1040

Country: Belgium

Telephone: +32 2349837

Fax: +32 2349842

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

- demande d'annulation : 60 jours à compter de la publication de la communication ou de la prise de connaissance de la décision, selon le cas.

- demande de suspension : procédure d'extrême urgence. Requête introduite dans les 15 jours à compter de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de la décision, selon le cas.

VI.5. Date of dispatch of this notice

27/10/2021